

FUTURE ENGINEERS START HERE

Conditions générales de participation

« Future Engineers Start Here » – Le défi d'ingénierie étudiante meviy

Les présentes conditions générales (« Conditions ») régissent la participation au programme « Future Engineers Start Here » (le « Programme »), un projet pilote de soutien éducatif et de fabrication destiné aux étudiants en ingénierie, organisé par MISUMI Europa GmbH, une société du Groupe MISUMI (« l'Organisateur »). En soumettant une candidature, le candidat confirme qu'il a lu, compris et accepté d'être pleinement lié par les présentes Conditions. Les candidats qui n'acceptent pas ces Conditions ne doivent pas postuler.

1. Présentation du programme

« Future Engineers Start Here » est un programme pilote par lequel la plateforme meviy de l'Organisateur offre un accès gratuit à une analyse de faisabilité et à un support de fabrication CNC aux étudiants en ingénierie situés dans l'Union européenne, l'Espace économique européen, le Royaume-Uni et la Suisse (collectivement les « Pays européens éligibles »). Le Programme poursuit deux objectifs :

- Offrir aux étudiants une expérience directe de retour d'information professionnel sur un composant d'ingénierie réel qu'ils ont eux-mêmes conçu.
- Faire découvrir aux étudiants la plateforme meviy, le service de fabrication avec devis instantané déjà utilisé par les clients du Groupe MISUMI dans l'aéronautique, l'automobile et l'industrie.

La participation est gratuite. Aucun achat, plan 2D ou compte entreprise n'est requis pour postuler. Les candidats soumettent un modèle CAO 3D d'un projet d'ingénierie réel. Les projets sont évalués selon les critères publiés à la section 4. Trois niveaux de prix sont attribués sous forme de bons d'achat de crédit de fabrication utilisables sur la plateforme meviy (voir section 6) :

Classement	Prix	Forme
1ère place	1 500 €	Bon d'achat de crédit de fabrication meviy
2ème place	750 €	Bon d'achat de crédit de fabrication meviy
3ème place	500 €	Bon d'achat de crédit de fabrication meviy

Le Programme se déroule sur environ six semaines. Les dates indicatives sont indiquées à la section 3. L'Organisateur peut modifier la portée, la durée ou le contenu du Programme à tout moment (voir section 8).

2. Éligibilité

Pour postuler, le candidat doit, au moment de la demande :

- Être officiellement inscrit en tant qu'étudiant dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur accrédité situé dans les Pays européens éligibles.
- Être officiellement inscrit en dernière année de licence, ou dans un programme de Bachelor ou de Master en génie mécanique, génie industriel, robotique ou une discipline connexe.
- Être en mesure de fournir une preuve de son statut d'étudiant. L'Organisateur peut demander une preuve d'inscription à tout moment. Si un candidat ne remplit plus les conditions d'éligibilité à ce stade, l'Organisateur peut disqualifier sa candidature.

Un candidat peut postuler à titre individuel ou en tant que représentant autorisé d'une association d'ingénieurs étudiants, d'un club de robotique ou d'une équipe étudiante similaire (« Organisation Étudiante »). Les employés des sociétés du Groupe MISUMI et les membres de leur famille proche ne sont pas éligibles.

3. Période et modalité de candidature

Calendrier :

- **Ouverture des candidatures** : 1er octobre 2026
- **Clôture des candidatures** : 1er décembre 2026, 23:59 CET
- **Période d'évaluation** : Mi-décembre 2026
- **Annonce des résultats** : Mi-décembre 2026

Comment postuler :

Les candidats doivent soumettre leur dossier via la page Web officielle du Programme (« Candidature »). La Candidature doit comprendre :

- Un formulaire de candidature dûment complété avec des coordonnées exactes.
- Un modèle CAO 3D (par exemple au format STEP) d'un composant ou projet d'ingénierie réel conçu par le candidat.
- Une courte description écrite du projet, de l'intention de conception et des questions de fabrication soulevées.

Les candidats déclarent et garantissent qu'ils détiennent tous les droits, licences et autorisations nécessaires pour soumettre les fichiers et que ceux-ci ne contiennent aucune information confidentielle appartenant à un tiers.

4. Critères de sélection

Les projets sont évalués par deux juges de l'équipe technique et produit de meviy selon une grille d'évaluation sur 100 points :

Dimension d'évaluation	Points disponibles
Cœur technique (faisabilité, viabilité et intention de conception) • Critère 1 – Engagement envers la faisabilité de fabrication • Critère 2 – Ambition technique & originalité • Critère 3 – Pertinence concrète et application réelle	70 sur 100
Dimension humaine (communication et engagement) • Critère 4 – Curiosité & esprit de défi	30 sur 100

Les décisions du jury sont prises à la seule discrétion de l'Organisateur et sont sans appel.

5. Résultats de la sélection

- Les gagnants seront informés directement à mi-décembre 2026 via les coordonnées fournies dans leur candidature.
- Les résultats seront également publiés sur la page du Programme et pourront être partagés sur les réseaux sociaux et canaux PR de meviy.

Les gagnants doivent confirmer leur acceptation dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de la notification. À défaut, le prix pourra être confisqué et attribué à un autre candidat.

6. Prix et bons d'achat

- Les prix sont attribués sous forme de bons d'achat de crédit de fabrication meviy : 1 500 € (1ère place), 750 € (2ème place) et 500 € (3ème place).
- Les bons d'achat sont valables 90 jours à compter de leur date d'émission. Les crédits non utilisés expirent à la fin de cette période sans prolongation ni remboursement.
- Les bons d'achat n'ont aucune valeur de rachat en espèces, ne sont pas transférables et sont personnels au compte meviy du gagnant.
- Tout achat effectué avec un bon d'achat est soumis au contrat de licence utilisateur final de meviy et aux Conditions Générales de l'Organisateur.

7. Consignes importantes et règles de candidature

- **Une seule candidature par candidat ou organisation** : Chaque candidat et chaque Organisation Étudiante ne peut soumettre qu'une seule candidature.
- **Exactitude des coordonnées** : Le candidat est responsable de l'exactitude de ses coordonnées.
- **Interdiction de transfert ou de revente** : Les bons d'achat et les produits fabriqués dans le cadre du Programme ne peuvent être transférés, revendus ou distribués à des tiers.
- **Modification du Programme** : L'Organisateur se réserve le droit de modifier le contenu et la durée du Programme à tout moment.
- **Autorisation académique requise** : Les étudiants doivent obtenir l'accord de leur conseiller académique ou d'un membre de la faculté avant de postuler.

8. Droits de l'Organisateur et modifications du Programme

L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion et à tout moment, d'annuler, suspendre, prolonger ou modifier le Programme ou les présentes Conditions pour des raisons opérationnelles, légales ou de force majeure.

9. Disqualification

L'Organisateur peut disqualifier un candidat s'il estime raisonnablement que celui-ci a fourni des informations fausses, enfreint la règle de candidature unique, violé les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ou manqué aux présentes Conditions.

10. Propriété intellectuelle des éléments soumis

Les candidats conservent la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle sur leurs fichiers CAO et leurs conceptions. Les candidats accordent à l'Organisateur une licence limitée et non exclusive pour examiner les documents aux fins d'évaluation et de gestion du Programme. Les fichiers CAO seront traités de manière confidentielle.

11. Protection des données et confidentialité

Le candidat garantit que les données personnelles fournies sont exactes. En soumettant sa candidature, il accepte que l'Organisateur collecte, stocke et traite ses données pour la gestion du Programme. Les données ne seront pas transmises à des tiers sans consentement, à l'exception des sociétés du Groupe MISUMI aux fins d'administration. En cas de victoire, le gagnant accepte la publication de son nom, de son établissement et de son projet sur les supports de communication de l'Organisateur. L'accord peut être retiré à tout moment.

12. Clause de sauvegardabilité (divisibilité)

Si une stipulation des présentes Conditions était déclarée nulle ou inapplicable, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée. La clause inefficace sera remplacée par une disposition légale se rapprochant le plus possible du but économique poursuivi.

13. Limite de responsabilité

Le Programme est fourni selon une obligation de moyens. Dans toute la mesure permise par la loi, l'Organisateur ne sera pas responsable des dommages directs, indirects ou consécutifs découlant de la participation au Programme, sauf en cas de faute lourde ou de dol de sa part. Les retours d'information fournis sont à titre éducatif uniquement et ne constituent pas une garantie de faisabilité industrielle.

14. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions sont régies par le droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Tout litige relatif aux présentes sera soumis exclusivement aux tribunaux compétents du siège social de l'Organisateur, sans préjudice des dispositions

impératives relatives à la protection des consommateurs.

15. Acceptation des conditions

En soumettant sa candidature, le candidat confirme qu'il a lu, compris et accepté sans réserve l'intégralité des présentes Conditions.